

Pour l'avenir de nos retraites, toutes et tous dans la rue le samedi 29 mars

Depuis 1993, toutes les « réformes » des retraites ont abouti à un même résultat : dégrader le niveau des pensions. Depuis 1994, pour les salariés du secteur privé, ces mesures ont entraîné, selon le Conseil de l'emploi, des revenus et de la cohésion sociale (CERC), une baisse du pouvoir d'achat de la retraite du régime général de 0,3 % par an et 0,6 % par an de la retraite complémentaire. Sont particulièrement touchés les femmes, les chômeurs, précaires, petits boulots, temps partiels. Si rien n'est fait, ces baisses devraient se poursuivre dans l'avenir et se développerait ainsi une nouvelle pauvreté des retraités.

Non content de ne pas prendre la mesure du problème, le gouvernement veut encore l'aggraver. Il a déjà annoncé un nouvel allongement de la durée de cotisation pour tous les salariés dont on sait parfaitement qu'il aboutira à une nouvelle dégradation du niveau des pensions. En effet, les jeunes rentrent de plus en plus tard sur le marché du travail et les entreprises continuent de se débarrasser de leurs salariés avant même l'âge de départ légal à la retraite. Il sera donc de plus en plus difficile de faire le nombre d'annuités nécessaires pour avoir une retraite à taux plein.

Pourtant aucun nouvel allongement de la durée de cotisation ne peut se justifier. Le rapport du Conseil d'orientation des retraites (COR) de novembre 2007, indique que le besoin de financement supplémentaire des retraites, avec la réglementation actuelle, ne serait que de 1 point de PIB en 2020, c'est-à-dire moins que la marge d'erreur des projections économiques sur la période ! Une vision catastrophique est d'autant moins fondée qu'un rééquilibrage du partage de la valeur ajoutée, la richesse créée dans les entreprises, est tout à fait envisageable. Il n'est pas acceptable de considérer comme pérenne la baisse de 10 points de la part des salaires ayant eu lieu ces dernières années, alors que, dans le même temps, la productivité du travail a continué de croître fortement (plus de 50 % en 20 ans). Un tel rééquilibrage de la part des salaires, qu'une augmentation des cotisations patronales peut amorcer, aurait d'ailleurs des effets neutres sur la compétitivité des entreprises s'il était compensé par une baisse des dividendes versés aux actionnaires.

Salariés du privé, du public, des régimes spéciaux, nous sommes tous concernés par ce nouveau projet du gouvernement. C'est tous ensemble qu'il s'agit de se mobiliser pour le faire échouer et obtenir une véritable réforme qui garantisse l'avenir de nos retraites et le maintien du niveau des pensions par rapport aux salaires. Le samedi 29 mars auront lieu dans toute la France des manifestations unitaires. Pour l'Union syndicale Solidaires, cette journée doit être un premier moment d'une mobilisation unitaire prolongée pour faire céder le gouvernement. Face aux projets du gouvernement, l'unité et la détermination des salariés seront décisives.

Le 20 février 2008